

Compte-rendu du Conseil municipal d'ESPINASSE VOZELLE

le mercredi 4 mars 2026 à 18 heures 30 (Salle de la Mairie)

Présents : Maire : Michel Marien,

Adjoints : Philippe Mondet, Simone Beauvoir, Jocelyn Toton, Marc Rélot,

Conseillers : Jean-Pierre Bettiga, Morgane Laulin, Frédéric Touzain, Jacques Parmentier,
Aline Tabardin Goigoux, Gaëlle Fonde, Marie-Hélène Bourdier, Catherine Bouchot David

Absents excusés : Hervé Ramin

Assistait également à la séance : Nadine Martin, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Aline Tabardin Goigoux

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Point n°1 : Compte Financier Unique et affectation du résultat du budget principal

Le CFU du budget principal dont les résultats sont les suivants est adopté à l'unanimité :

- excédent de fonction de 18 190,38 €

- excédent d'investissement de 125 598,02 €

L'affectation du résultat au compte 1068 sera de 18 312,93 €.

Point n°2 : Compte Financier Unique et affectation du résultat du budget annexe

Le CFU du budget annexe dont les résultats sont les suivants est adopté à l'unanimité :

- excédent de fonctionnement de 14 735,36 €

- excédent d'investissement de 2 729,60 €

L'excédent de fonctionnement sera affecté en totalité au compte 1068.

Point n°3 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire expose la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie pour assurer la liquidité de la commune durant l'année. Les conditions négociées auprès de la Caisse d'Épargne sont les suivantes :

- **Montant** : 200 000 €
- **Durée** : 365 jours
- **Taux** : ESTER + marge de 0,75 %

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à contracter cette ligne de trésorerie.

Point n°4 : Ouverture de crédits par anticipation

Afin de ne pas bloquer les projets avant le vote du budget primitif 2026, il est proposé d'ouvrir des crédits à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de l'année précédente (soit un plafond de 52 638,04 €).

Dépenses concernées :

- **Site Internet** : 4 408 € (subventionné à 50%)
- **Voirie 2025 (travaux supp.)** : 2 040 €
- **TOTAL** : 6 448 €

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, valide cette ouverture de crédits.

Point n°5 : Chèque de subvention de l'Allier à livre ouvert

Monsieur le Maire informe le Conseil de la réception d'un chèque de **200,00 €** alloué par l'association "L'Allier à livre ouvert". Cette subvention est destinée à l'informatisation de la médiathèque.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accepte cette subvention.

Point n°6 : Questions diverses

Tenue du bureau de vote (Dimanche 15 mars) :

L'organisation des permanences pour le scrutin du 15 mars est établie comme suit :

- **8h - 13h** : Catherine Bouchot David, Marc Relot, Jocelyn Toton.
- **13h - 18h** : Aline Tabardin Goigoux, Morgane Laulin, Frédéric Touzain, Philippe Mondet.
- Monsieur le Maire assurera la coordination sur l'ensemble de la journée.

Déplacement de l'agence postale :

L'agence actuelle fermera ses portes le 31 mars. La commune recherche un local d'une surface minimale de 9 m².

- **Pistes étudiées** : Les anciens toilettes de l'école (nécessite l'installation d'une rampe d'accès) ou l'ancien bureau du centre de loisirs dans la salle des fêtes.
- Une fermeture temporaire est à prévoir le temps de l'aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'installer le bureau de La Poste dans le bureau libre de la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 00.

